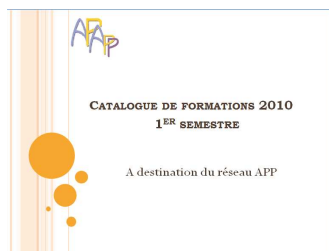




# @pp

## N°2



L'offre de formation proposée par l'APapp dans le cadre de l'animation du réseau et de la promotion du label en 2010 est maintenant disponible !

Vous pouvez retrouver le détail des journées de formation proposées pour le 1er semestre 2010 dans le catalogue téléchargeable depuis le site : [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr).

**Prochaine journée : le 29 mars !**  
« Développer et faire évoluer l'APP sur son territoire »

### ACTUALITÉ

**La Commission prospective continue ses travaux.** Composée de chercheurs et de volontaires issus du réseau des APP, elle réfléchit aux enjeux primordiaux à venir pour les APP, dans le monde de la formation générale et de l'éducation permanente. Son objectif à terme est de proposer une nouvelle écriture du cahier des charges APP par l'intermédiaire d'amendements qui devront le rendre plus adapté aux contraintes actuelles, mais tout en réaffirmant sa pertinence et la nécessité de la réponse apportée par les APP en territoire.

Sa réflexion s'articule autour de 3 grands axes :

- \* L'APP, une démarche d'accompagnement à la valorisation des connaissances et compétences de l'individu tout au long de la vie.
- \* L'ancrage territorial
- \* L'auto-formation, l'auto-didactie et les nouvelles technologies.

Ses conclusions seront présentées lors d'**Assises des APP le 29 juin 2010**. Cette journée, où l'ensemble des partenaires, des chercheurs concernés et responsables APP est convié, sera l'occasion de débattre des APP et de leur avenir dans le paysage de la formation professionnelle, de l'éducation permanente, de l'économie sociale et solidaire et de la cohésion sociale.

Parallèlement, le travail avec l'Afnor continue pour la mise en œuvre d'une procédure de labellisation APP opérationnelle dès la rentrée prochaine.

**Attention : pour les APP déjà labellisés en 2009, le renouvellement du droit d'usage de la marque pour 2010 se fera à compter du 15 avril 2010 !**

### ACTUALITÉ DU RÉSEAU

#### CALENDRIER : MARS – AVRIL

« Comprendre les inégalités », le 23 mars  
journée d'étude organisée par 2010  
l'Observatoire des inégalités. à Tours

Comité National d'Orientation et de Suivi—APP 30 mars, au CNAM,

Commission nationale de labellisation—APP 30 mars, Paris

Forum Permanent des Pratiques—ANLCl 5,6 et 7 mai, Lyon

Assemblée générale statutaire de l'APapp 4 mai, Paris

Formation des coordonneurs APP 19, 20 et 21 mai, Paris

#### Le réseau APP s'organise en région PACA

Le 25 février dernier les responsables et coordonnateurs des APP en région PACA se sont réunis à Marseille à l'initiative de l'APCM, organisme de formation porteur d'APP dans la région (sa directrice, Mylène Chassang est membre du bureau de l'APapp nationale).

L'objet principal de la réunion était de valider le principe de l'organisation régionale du réseau. Le choix a été fait de faire vivre un réseau régional non formel. Une charte régionale définissant l'objet et les modalités de son fonctionnement sera élaborée dans les semaines à venir. La prochaine réunion est prévue à Aix le 26 mars.

#### Convention Concorde

Une convention cadre vient d'être signée avec le groupe Concorde—Hotels and Resorts. Elle concerne 10 établissements répartis sur les régions PACA, Ile-de-France et Rhône-Alpes.

Encore une fois, le réseau APP séduit par sa couver-

ture sur l'ensemble du territoire national et sa maîtrise reconnue de la formation aux savoirs de base. En particulier, c'est son expertise sur la motivation à la formation des personnes peu qualifiées qui a interpellé ce nouveau partenaire.

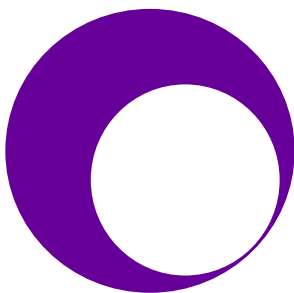
#### Partenariat CNED

**66 %** des partenaires du CNED sont les APP. En effet la formule APP est toujours le complément essentiel à la formation à distance, facilitée par une couverture nationale. L'accord de coopération nationale continue en 2010.



## Appel à contribution

Aux membres du réseau APP, n'hésitez pas à nous faire part de votre actualité, des événements majeurs qui se déroulent dans votre région ou des thèmes que vous aimeriez aborder dans cet espace de communication sur les enjeux du réseau et la démarche pédagogique des APP.



## RESSOURCES

### Journée de formation

- Le 29 mars l'APapp propose une journée-séminaire intitulée : « Développer et faire évoluer l'activité de l'APP sur son territoire ». Cette journée est gratuite et se tiendra à Paris.
- Le 1er avril, une journée « Outils des métiers » aura pour objectif de vous présenter une méthodologie de positionnement formatif sur les savoirs fondamentaux.

### Veille juridique

Le décret n° 2010-155 du 19 février 2010 précise les conditions de mise en place et de fonctionnement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels).

## DOSSIER

### Marché et individu : l'incompréhension du besoin

Printemps 2010. Le système de marché public et d'appels d'offre est maintenant installé dans le monde de la formation professionnelle et de l'éducation permanente. C'est un fait. Les APP s'attachent à présent à répondre aux nouvelles contraintes que leur soumettent les différents commanditaires, avec tous ce que la nouveauté et la soudaineté du « mode marché » nécessite en restructuration interne.

Comme toujours, la force du réseau vient de sa capacité d'adaptation, même si l'effort est rude. Car il faut noter le manque absolu d'adéquation entre le système de marché et les activités orientées sur la personne, ancrées sur le territoire, bénéficiant d'une identité forte, reconnue et pérenne.

Les principaux points de contestations portent sur :

- \* La prédominance du quantitatif sur la qualité qui conduit à porter attention à la rentabilité (analyse quantitative des « sorties » par exemple) d'un dispositif plutôt qu'à son efficacité en termes d'impact sur les parcours des individus.
- \* L'attribution des prestations au mieux disant en termes financiers et non au plus qualifié, ce qui a pour conséquence d'exclure les organismes porteurs d'APP sur certains marchés, malgré des prix déjà faibles et une expertise reconnue.
- \* La déstabilisation de l'identification des lieux d'accès à la formation pour le public, dans la mesure où ceux-ci peuvent être amenés à changer au gré des attributions de marché.
- \* La rupture des réseaux locaux (voire régionaux et nationaux) de partenaires, ceux-ci étant mis en concurrence ou en relation de commanditaire/ prestataire.
- \* Des temporalités arbitraires, les marchés et les financements alloués ne permettant pas une fluidité de l'activité sur une année civile, ce qui interroge étant donné le besoin de formation et d'éducation exprimé constamment par le public.
- \* Cela sans garantir pour autant une meilleure équité que le régime de la subvention, puisque les critères d'éligibilité varie d'un marché à un autre, et restent souvent indéterminés.

### Statistiques 2009 : un réseau national actif et utile

**124 237** apprenants ont pu bénéficier de **6 343 157** heures de formations au sein des **297** APP ayant fourni leurs données statistiques à l'APapp en 2009.

Ce chiffre est d'autant plus remarquable que l'année aura connue de profonds changements dans l'environnement APP (arrêt progressif du mode subvention côté Etat, cession de la marque APP à l'APapp par la DGEFP).

Bien sûr la baisse d'activité est réelle par rapport à l'année précédente (moins 80 000 personnes). Pourtant, au regard de ces premiers résultats il est à noter que l'engagement des organismes porteurs et des équipes ont permis de maintenir une activité importante (les APP restent le premier réseau de France proposant un accès à tous dans le champ de la culture générale).

La réponse APP s'avère être, plus que jamais, pertinente et adaptée aux demandes des territoires et des partenaires concernés et, surtout, celles des publics qui s'y trouvent. Un vrai encouragement pour l'avenir et le redéploiement du réseau dans les mois à venir.

Un bulletin spécial statistique APP, à paraître en juin 2010, fera le point précis sur ces résultats.

### L'APapp

(Association pour la Promotion du label APP)

2 rue Eiffel – BP 20233 62004 Arras Cedex  
03.21.51.17.15

<http://www.app.tm.fr>

### Contact :

✉ [Animation.nationale@app.tm.fr](mailto:Animation.nationale@app.tm.fr)  
☎ 01.45.65.24.90

